



CENTRE MAROCAIN DE RECHERCHES ET ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES



المركز المغربي للأبحاث والدراسات في العلوم الاجتماعية

L'Institut National de l'Action Sociale

Et

Le Centre Marocain de Recherches et Etudes en Sciences Sociales « CEMARESS »

Congrès International

Le travail social et l'action sociale : Quels défis pour la Co-construction de l'Etat social ?

Tanger, le 30 Juin et 01 Juillet 2022



UNIVERSITÉ MOHAMMED VI DES SCIENCES DE LA SANTÉ CASABLANCA



جامعة عبد الملك السعدي Université Abdoumalek El-Essaadi



جامعة محمد الخامس بالرباط Université Mohammed V de Rabat

Technology Arts Sciences TH Köln



ENSET



Argumentaire :

Dans un sens large, l'« Etat social » est souvent confondu avec l'« Etat providence » qui désigne une dimension fondamentale des Etats modernes cherchant à réguler les forces du marché pour maintenir la paix sociale en poursuivant un double objectif : celui de la « protection sociale » (assurances contre les risques et les aléas de la vie) et celui de la « justice sociale » (redistribution des richesses). Dans la pratique, l'Etat social articule donc une régulation de l'économie de marché avec le développement des droits de l'homme et de droits sociaux. Comme le souligne Bernard Degen (Dictionnaire Historique de la Suisse)

Les crises sont des accélérateurs du processus de changement. Les politiques économiques dans le monde entier ont subi des changements après le COVID. Le choix du Maroc au passage à un Etat Social est un choix stratégique : protection et encouragement de la production nationale, couverture sociale pour tous, prise de conscience du capital humain come pilier de développement humain durable, l'éducation la santé, tous des chantiers structurants pour la construction de l'état social. Le travail social est appelé à jouer un rôle capital dans la mise en place des programmes visant la constitution d'un Etat Social

Le Travail social en tant que pratique professionnelle se base sur le développement social, la cohésion sociale, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Tel qu'il a été initié par sa majesté le Roi que Dieu l'assiste, le grand chantier de la protection sociale, le travail social est au cœur de celle-ci par le biais de la justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités. Le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous. Le terme "travailleur social", figurant dans la loi 45.18 relatif aux travailleurs sociaux, englobe toutes les professions exercées dans le domaine social dans sa conception large, qui dépassent la consultation et l'orientation et consistent en l'accompagnement et le soutien psychologique et social.

Le travail social d'aujourd'hui est plus appelé à comprendre les différentes relations entre les facteurs historiques, socioéconomiques, culturels, spatiaux, politiques et personnels, tout en promouvoir le respect de la diversité, la défense des droits humains et la justice sociale. le travail social , est un levier essentiel pour réaliser le développement, est qui nécessite pour sa mise en œuvre des compétences et des capacités, qui permettent au travailleur social d'exercer professionnellement ces nobles professions.

L'action sociale qui était initialement axée sur le travail bénévole, qu'aujourd'hui, il est nécessaire d'aller vers le professionnalisme et l'utilisation de techniques et de méthodes professionnelles spéciales, en plus d'adopter des valeurs humaines communes, notamment la solidarité, la justice sociale et les principes éthiques, tels que l'engagement et le secret professionnel. De ce fait, le développement du système de la protection sociale, en particulier l'axe liée à l'aide sociale, soit tributaire de la disponibilité d'acteurs qualifiés et capables d'assumer leurs rôles et missions et disposant d'un cadre juridique clair qui définit les droits et devoirs et valorise la profession du travailleur social dans l'assistance sociale, la revitalisation et l'éducation sociale, ainsi que le soutien et la gestion familiale et sociale et la gestion du développement social.

Le travailleur social exerce son activité de manière autonome ou en tant qu'employé, prend en compte l'émergence d'une nouvelle génération de cadres pratiquant le travail social sur le terrain, ce qui nécessite l'évaluation de cet effort en termes d'encadrement et de formation, par la légalisation de l'exercice de la profession, de manière à préserver les droits et les devoirs des praticiens, d'une part, et des bénéficiaires du service d'assistance sociale, d'autre part.

Objectif du congrès :

L'ambition de ce congrès est d'abord analytique. Il est fondé sur la conviction que le travail social a un rôle majeur dans la construction d'un réel Etat Social, qu'il est possible d'articuler intervention, et transformations sociales.

Nous privilégions donc une double approche qui interroge l'intervention sociale du côté du système et de l'acteur.

C'est dans la diversité des formes de contributions scientifiques que nous souhaitons rendre possible une participation de tous à la réflexion et aux actions qui seront engagées lors du Congrès de Tanger. Pour concrétiser l'ambition de l'INAS de croiser les savoirs et les expériences entre les chercheurs et professionnels. Ce congrès sera une véritable occasion pour les doctorants, chercheurs, formateurs et travailleurs sociaux pour exercer une percée et marquer leur initiative dans le but de promouvoir le développement scientifique du travail social et favoriser les échanges internationaux.

Ce grand chantier invite toutes les parties prenantes à savoir, les établissements d'actions sociales, ministères de tutelles, organismes gestionnaires, à s'inscrire dans une logique d'une meilleure gouvernance du socle du travail social, et une synergie dynamique qui permettra une réelle mise à niveau des structures sociales et l'organisation de la filière du service social.

Sans vouloir dresser une liste exhaustive, les communications peuvent s'inscrire dans la liste des axes suivants :

- L'action sociale et le développement durable
- La digitalisation du travail social et de l'action sociale
- Le travail social et les personnes en situation difficiles
- Le travail social et la famille
- La protection sociale
- Le travail social et le médico-social
- Le secteur privé et le travail social
- Les approches pédagogiques et didactiques en travail social
- L'insertion socio-professionnelles dans le travail social
- L'action sociale et la responsabilité sociale

Coordonnateurs du colloque

Pr.Hicham Belmaati , L'Institut National de l'Action Sociale-Tanger

Pr .Houssam Touria, L'Institut National de l'Action Sociale-Tanger

Pr.Hamid Samaki, L'Institut National de l'Action Sociale-Tanger

Comité scientifique

MOHAMMED GHACHI, Président de l'université Med V de Rabat

CHAKIB NEJJARI, Président de l'université Med 6 des sciences de la santé, Casablanca

SAID HNICHE, Vice-Président de l'université Med V de Rabat

FARID ELBACHA, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Agdal de Rabat, Maroc

ABDELLATIF KIDAI, Doyen de la faculté des Sciences de l'Education- Rabat

DRISS ABADDI, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain Sebaa Casablanca, Maroc

MOURAD MAWHOUB, Doyen de la Faculté de lettres et sciences sociales, Ain Chok Casablanca

OMAR BOUATTANE, Directeur de l'ENSET de Mohammedia

KKALID DERKAOUI, Vice Doyen de la formation continue à la faculté des Sciences de l'Education- Rabat

HICHAM BELMAATI, Directeur Adjoint, chargé de la recherche, de la coopération et de la formation continue à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

ABDELLATIF CHAKOR, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales,

Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

ADIL BOULAHOUAL, Professeur-Chercheur à l'Ecole Nationale De Commerce et de Gestion Casablanca, Maroc

ADIL ELMARHOUM, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Agdal de Rabat, Maroc

AMINE DAFIR, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain Sebaa Casablanca, Maroc

BADIA SAFI EDDINE, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

BRAHIM BOULFDOUR, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques Economiques et Sociales Ain Sebaa Casablanca, Maroc

ELMEHDI FERROUHI, Professeur-Chercheur à l'Université Ibn Tofail de Kenitra, Maroc

FADWA NID ABDELLAH, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

HAFIDA NIA, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

HAMID AMIFI, Professeur-Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc

HAMID SAMAKI, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

HASNAA GABER, Professeur-Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc

HICHAM ATTOUCH, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

HICHAM JABRAOUI, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

IMANE ENNABILI, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

LATIFA LANKAOUI, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

LOTFI BENZAZZOU, Professeur-Chercheur à l'Ecole Nationale De Commerce et de Gestion de Kenitra, Maroc

LOTFI LEMRAJNI, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

MAJDA CHAHIR, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

MOHAMED ACHRAF NAFZAOUI, Professeur-Chercheur à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Kenitra, Maroc

MOHAMED BELAFHAILI, Professeur-Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc

MOHAMED HAICHAR, Professeur-Chercheur à l'Ecole Alhassania Des Travaux Publics de Casablanca, Maroc

NAJIB ALIDRISSI, Professeur-Chercheur à l'Université Mohammed VI Des Sciences De La Santé de Casablanca, Maroc

NAJIB TIROU, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

NACER ELFIGHA, Professeur-Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc

REDOUANE BENABDELOUAHD, Professeur-Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc

RACHID HASNAOUI, Professeur-Chercheur à l'Université Ibn Tofail de Kénitra, Maroc

SANAE SAADANI, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

SIHAM JABRAOUI, Professeur-Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc

SOUAD ABOUDKHIL, Professeur-Chercheur à L'Université Hassan II, Casablanca, Maroc

TOURIA HOUSSAM, Professeur-Chercheur à l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

TAOUFIK BENKARAACHE, Professeur-Chercheur à l'Université Hassan II de Casablanca, Maroc

YASSINE REGRAGUI, Professeur-Chercheur à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Casablanca, Maroc

ZAKARIA FIRANO, Professeur-Chercheur à la Faculté Des Sciences Juridiques Economiques Et Sociales Agdal de Rabat, Maroc

ZINEB OUAZZANI TOUHAMI, Professeur-Chercheur à la Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Souissi, Université Mohammed V de Rabat, Maroc

Comité d'organisation

Dr BOUCHRA TAOUFIK, Directrice de l'Institut National de l'Action Sociale

Pr HICHAM BELMAATI, Directeur Adjoint chargé de la recherche, de la coopération et de la formation continue

Pr HAMID SAMAKI, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Pr TOURIA HOUSSAM, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Dr YOUSSEF MAZOUZ, Secrétaire Général de l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Pr FADOUA NID ABDELLAH, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Pr IMANE ENNABILI, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Pr IMANE GUENNOUN, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Pr MAJDA CHAHIR, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Pr NAJIB TIROU, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

Pr SANAE SAADANI, l'Institut National de l'Action Sociale de Tanger, Maroc

PR MOHAMED BELAFHAILI, l'ENSET Mohammedia

Calendrier

- **30 Mai 2022 : Date limite de réception des propositions de communication**
- **10 Juin 2022 : Réponse du comité scientifique**
- **24 Juin 2022 : Réception des textes définitifs**

Condition de soumission

Les propositions de communication comporteront :

- Un titre en français, en arabe ou en anglais
- Un résumé en français en arabe ou en anglais (500 caractères maximum, espaces compris)

- Prénom et nom de l'auteur-e ou des auteur-e-s (avec l'indication de son/leur rattachement institutionnel)
- Les articles soumis doivent être rédigés en français en arabe ou en anglais
- Mots-clés : 5 à 7 « mots-clés »

Email de contact : colloquetanger2022@gmail.com; hicham.belmaati@gmail.com